

# HAMEL



## ACCUEIL PERISCOLAIRE / CANTINE D'HAMEL

### AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET D'UTILISATION DE SON IMAGE pour l'année scolaire 2023 - 2024

Je soussigné(e).....,

agissant en tant que représentant légal de l'enfant.....

Autorise (cocher les cases) :

- La prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs d'Hamel.
- La diffusion et la publication de photographies le représentant dans le cadre énoncé ci-après : *Sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités et notamment la presse écrite, le site internet de la commune et la page Facebook « commune d'hamel59 ».*

Cette utilisation ne concerne que la durée de vie de la présentation ou du site précisée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Fait à HAMEL, le  
(Signature précédée de la mention manuscrite)  
« Lu et approuvé, bon pour accord »

*La Ville d'Hamel utilise vos données à caractère dans le but de gérer votre droit à l'image. Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concerne. De plus, vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ou à l'utilisation d'images vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des données à l'adresse mail suivante : [dpd@douaisis-agglo.com](mailto:dpd@douaisis-agglo.com). Vous avez également la possibilité d'introduire une demande en recours à la CNIL.*